



Instance divorce commerce dettes

Par **Ninon28**, le **25/07/2014** à **15:58**

Bonjour,

Je suis séparée de mon époux depuis 5 ans et toujours en instance de divorce.

Nous avons un commerce, mariée sous le régime de la communauté. J'étais conjointe collaboratrice jusqu'à notre séparation. Il est resté dans notre commerce jusqu'à sa vente qui vient d'avoir lieu. Je viens de m'apercevoir depuis la signature de la vente qu'il y a énormément de dettes contractés depuis mon départ. Je n'étais plus dans le même département et plus de contact. Des oppositions de vente arrivent chez le notaire : ses impôts, factures impayés... La vente du commerce ne couvrira pas toutes les dettes. Que dois-je faire ? Quel recours puis je avoir pour ne pas subir ses dettes surtout s'il en reste après la vente ?